

Liste des documents à fournir impérativement pour la constitution d'un dossier de caution

Documents administratifs :

- La présente demande de cautionnement de prêt immobilier complétée et signée,
- Relevé d'Identité Bancaire et autorisation de prélèvement dûment complétée et signée (à fournir en fonction de votre mutuelle d'appartenance),
- Bulletin d'assurance prêt immobilier 7371 M pour chaque emprunteur,
- Bulletin d'assurance prêt immobilier 7372N pour chaque emprunteur quand le financement comprend un prêt relais,
- Bulletin d'assurance Prêt Perte d'emploi 7373P pour l'emprunteur en contrat de travail à durée indéterminée ou pour l'agent contractuel de droit public pouvant justifier de contrats successifs pendant une durée au moins égale à 3 années auprès d'un unique employeur et justifiant sur le même emploi d'un renouvellement permettant d'atteindre au moins 6 années de contrats cumulés,
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité pour chacun des emprunteurs,
- Contrat de travail pour les salariés ; arrêté de nomination pour les fonctionnaires ; contrats de travail successifs pour les agents contractuels de la Fonction Publique.

Plan de financement :

- Demande de prêt, offre de prêt ou attestation de la banque précisant l'adresse de la banque et pour chaque prêt : montant du prêt, nombre d'échéances (différé d'amortissement compris), taux d'intérêts, montant des échéances, type de prêts,
- Offre de prêt (ou accord de principe précisant les garanties) des crédits complémentaires supérieurs à 8000 euros,
- Justificatif de l'apport personnel (les fonds doivent être disponibles sur un compte appartenant à l'un des emprunteurs),
- 3 derniers bulletins de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- Bilans des trois dernières années si commerçant(s), artisan(s), profession(s) libérale(s)....
- Avis d'imposition sur le revenu de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- Relevés de compte courant des trois derniers mois de l'emprunteur et du co-emprunteur,
- Justificatif de pension(s) alimentaire(s), (jugement de divorce) et des autres revenus éventuels,

Charges :

- Quittance de loyer,
- Jugement de divorce justifiant des pensions versées,
- Tableau d'amortissement des prêts en cours

Autres pièces à fournir selon le type d'opération

Achat d'un bien ancien ou neuf :

- Attestation notariée d'acquisition ou compromis de vente (copie complète) précisant : nom et prénom de chacun des acquéreurs, désignation du bien, prix et commission d'agence éventuelle.

Rachat de prêt :

- Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois et titre de propriété (attestation notariée),
- Tableau d'amortissement et offre de prêt des crédits à racheter ou attestation de la banque.

Travaux/Construction :

- Devis de travaux signés,
- Titre de propriété ou attestation notariée (pour les donations, copie intégrale de l'acte),
- Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois quand le bien est déjà la propriété de l'emprunteur et/ou du co-emprunteur.

Achat avec revente d'un bien :

- Avis de valeur du bien objet du prêt relais,
- Attestation du notaire par laquelle il déclare être autorisé à rembourser les éventuels prêts en cours sur le bien et le crédit relais avec le prix de vente.
- Compromis de vente ou mandat de vente du bien, objet de la transaction et tableaux d'amortissement des éventuels prêts en cours sur ce bien.

Rachat de soulte :

- Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois et titre de propriété (attestation notariée),
- Acte de partage notarié ou projet de partage.

MFPrécaution se réserve le droit de demander toutes autres pièces justificatives qui seraient nécessaires à l'étude de la demande.



Union Mutualiste MFPrécaution inscrite au registre des mutuelles sous le n° 508 400 629

62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13 - Tél : (33) 01 40 77 52 50 - fax : (33) 01 40 77 54 58 - www.mfprecaution.fr

Réf. : 2011